

CONGRES INTERNATIONAL DU BICE

26 JUIN 2013

Justice juvénile : quelle approche socio- éducative ?

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

François Zimeray

M. Zimeray a été nommé Ambassadeur pour les droits de l'Homme lors du Conseil des ministres du 13 février 2008.

Dans l'exercice de sa fonction, il est chargé d'élaborer une stratégie d'action de la diplomatie française en matière de droits de l'homme en cohérence avec les engagements européens et internationaux de la France.

L'action de M. Zimeray s'articule autour de plusieurs axes : l'animation de la réflexion française sur les droits de l'homme, la valorisation des conceptions françaises au plan international, le suivi de la négociation et de la mise en œuvre des accords internationaux, la consolidation de la conception européenne, la promotion d'une identité francophone en matière de droits de l'homme en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

Martine Anstett

Diplômée de droit et de sciences politiques, Mme Anstett a été fonctionnaire au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme de 1997 à 2002 où elle a assisté plusieurs rapporteurs spéciaux thématiques, dont notamment l'expert international Louis Joinet et Mme Hina Jilani, représentante spéciale du Secrétaire général sur les défenseurs des droits de l'Homme.

Directrice de la communication d'Amnesty International-France de 2002 à 2005, Mme Anstett a réalisé plusieurs campagnes et opérations événementielles d'ampleur nationale et internationale. Chargée de mission droits de l'Homme auprès de la Direction de la coopération internationale du ministère des Affaires étrangères français jusqu'en décembre 2009, elle a été l'initiatrice des premiers programmes de coopération avec la Cour pénale internationale et la justice transitionnelle dans l'espace francophone.

Elle a rejoint depuis lors l'Organisation internationale de la Francophonie où elle dirige la Sous-direction des droits de l'Homme, de la Démocratie et de l'Etat de droit.

Marie Derain

Mme Derain est Défenseure des enfants, Adjointe et Vice-présidente du collège chargé de la défense et de la promotion des droits de l'enfant.

Elle est diplômée de l'Institut de Criminologie de Paris (Panthéon Assas). En 2002, elle a pris les fonctions de directrice d'un Centre d'action éducative à Antony. En 2006, elle est devenue responsable de formation des directeurs et des cadres territoriaux à l'École nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice). Auditrice à la Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse au Ministère de la Justice de 2008 à 2009, elle a participé au rapport sur la situation des mineurs isolés étrangers en France en 2010.

Maria Falcone

Mme Falcone, sœur du juge Falcone qui, en mai 1992, avait été assassiné par la mafia avec son épouse, Francesca Morvillo, et ses trois gardes du corps, est présidente de la Fondation Giovanni e Francesca Falcone.

Mme Falcone prête une attention particulière au monde des jeunes car elle considère que le processus formatif de la personne humaine représente un moment essentiel dans le parcours qui mène au développement d'une conscience civile. Son domaine privilégié d'intervention se concrétise dans des projets d'éducation au droit et s'adresse à des enfants et à des adolescents des écoles italiennes en essayant de leur expliquer ce qu'est la mafia, quelles sont les logiques et les mécanismes qui la nourrissent et comment chacun peut la combattre au quotidien.

Mme Falcone représente également la Fondation auprès de plusieurs associations et dans de nombreuses rencontres nationales et internationales.

TABLE RONDE - REGARDS CROISÉS SUR LA JUSTICE JUVÉNILE

Cédric Foussard

M. Foussard est ingénieur en Management Public (Aix-en-Provence - France) et possède un Master en affaires internationales obtenu à l'École européenne de Commerce de Madrid (Espagne).

Ayant commencé son parcours professionnel dans le domaine de la communication au sein du corps diplomatique français aux États-Unis et en Uruguay, il a poursuivi son travail à l'Institut Européen de Recherche à Birmingham (Royaume Uni).

Il a pris en 2005 la direction de l'Observatoire international de justice juvénile (OIJJ) où il contribue à la promotion d'une approche globale d'une justice juvénile sans frontières. Dans le cadre des missions et des objectifs de l'OIJJ, il a coordonné différentes initiatives et projets menés afin de favoriser le développement d'une justice juvénile selon les paramètres et les standards minimums de la réglementation internationale.

M. Foussard contribue également au renforcement de l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques de l'OIJJ ainsi qu'au développement du dialogue et de nouvelles collaborations avec les professionnels, les organisations, les administrations, les universités et les organismes internationaux dans le domaine de la justice juvénile.

Carlos Tiffer

M. Tiffer est licencié ès droit de l'Université du Costa Rica, Legum Magister (LL.M) de l'Université Albert-Ludwig de Freiburg (Allemagne) et Docteur ès Droit de l'Université Ernst-Moritz-Arndt de Greifswald (Allemagne).

Consultant de l'ILANUD et de l'UNICEF en matière de justice pénale juvénile, M. Tiffer est professeur de la Maîtrise en sciences pénales de l'université du Costa Rica.

Il est l'auteur du projet de « *Loi de justice pénale juvénile* » et de la « *Loi d'exécution des sanctions pénales juvéniles* » du Costa Rica ainsi que de nombreuses publications sur la justice pénale juvénile et les sciences pénales.

M. Tiffer a obtenu le Prix « *Juvenile Justice Without Borders* » de l'Observatoire International de Justice Juvénile en 2010.

Daudet Mputu Ilua

M. Mputu Ilua est licencié ès droit, option droit privé judiciaire de l'Université de Lubumbashi (RD Congo) et agrégé de l'enseignement secondaire du degré supérieur. Il a aussi suivi plusieurs formations sur les analyses des instruments juridiques internationaux et nationaux relatifs aux droits et à la protection de l'enfant organisées par le Service de Documentations et d'Etudes du Ministère de la Justice.

Nommé magistrat en 1997, il a exercé durant deux ans les fonctions de Substitut du Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Matadi et de Juge de paix pendant 11 ans, soit de 1999 à 2011, respectivement aux Tribunaux de paix de Kinshasa Gombe, Kinshasa/N'djili et de Mbanza-Ngungu/Bas-Congo.

M. Mputu Ilua a été membre de la Commission de rédaction du projet de la loi portant protection de l'enfant promulguée le 10 janvier 2009 et l'un de concepteurs de colonnes et libellés de registres du Tribunal pour Enfants en matière d'enfance en conflit avec la loi.

Nommé Président du Tribunal pour Enfants depuis le 29 avril 2011, il est le tout premier juge à remplir cette fonction en RD Congo.

Laura Vaccaro

Depuis 1992, Mme Vaccaro a exercé la fonction de juge auprès des tribunaux de Pérouse, Caltanissetta, Rome et Palerme et depuis 2011, elle est également responsable de la formation des juges du tribunal de Palerme. En 2013, elle a été nommée juge antimafia auprès du tribunal de Palerme.

Mme Vaccaro est professeur invité de la Faculté de droit de l'Université de Sienne, de la Faculté de psychologie de l'Université de Palerme, et de l'Ecole de la magistrature de Madrid.

En 2012, elle a participé au programme d'échanges entre autorités judiciaires de l'Ecole Nationale de la Magistrature de Paris.

Laurence Mourier

Mme Mourier est titulaire du Master en relations Internationales de l'Université Marc Bloch de Strasbourg (2003), option coopération décentralisée. En outre, elle a suivi des formations complémentaires en formulation de projets dans le cadre des appels à proposition de l'Union Européenne, en cercles restauratifs et justice restaurative.

Depuis janvier 2010, elle est responsable de la mobilisation de ressources institutionnelles du Bureau international catholique de l'enfance (Bice) à Bruxelles et depuis juillet 2012, coordinatrice du Programme Enfance sans barreaux sur la justice juvénile du Bice. A ce

titre, elle pilote également une enquête de type exploratoire sur la perception du grand public au sujet de la justice juvénile restaurative dans les neuf pays d'intervention du programme (Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, RD Congo, Togo).

De 2006 à 2009, elle a travaillé au Sénégal à l'élaboration et mise en œuvre des premières campagnes d'appel à la solidarité nationale à l'initiative d'une ONG locale avec l'organisation d'un Téléthon ainsi que d'événementiels de collecte de fonds.

TABLE RONDE PRATIQUES SIGNIFICATIVES DU TERRAIN

Bruno Van der Maat

M. Van der Maat a poursuivi des études d'économie en Belgique, de théologie en France et de sciences sociales au Pérou.

Fondateur de l'Observatoire de Prisons d'Arequipa (Pérou), il est professeur de théologie et de sciences sociales à l'Université Catholique de Santa María de Arequipa. Il a été représentant de l'Amérique latine auprès de la Commission internationale catholique de pastorale pénitentiaire (2003-2007) et il est actuellement membre du Conseil académique du système des Nations unies (ACUNS).

Il a publié, entre autres, *100 années de traitement de jeunes en conflit avec la loi à Arequipa* (Pérou) (2 vol) (2007) ; *Privés de liberté – Citoyens de seconde classe* (2008) ; *Sécurité citoyenne, victimes et emprisonnés – Essais en hommage à Pilar Coll* (éditeur 2008) ; *Introduction à la Doctrine sociale de l'Eglise* (avec Edmundo Alarcón Caro) 4^{ème} édition (2011) ; *Introduction à la lecture de la Bible* (2011).

Il est fondateur et directeur du programme « La voix de l'espérance », un programme radio hebdomadaire ininterrompu depuis 1995 pour les personnes emprisonnées, leurs familles et amis, à la radio Yaraví d'Arequipa.

Zoel Antonio Franco Chen

M. Franco Chen a une formation universitaire en sciences juridiques et sociales.

Il a participé à des enquêtes sur les disparitions forcées pendant le conflit armé interne du Guatemala et il est actuellement chargé du programme « Justice Pénale et Sécurité Juvénile » auprès de l'Institut d'études comparées en sciences pénales du Guatemala.

M. Franco Chen a aussi réalisé de nombreuses études dont *Adolescence et liberté au Guatemala* (2006), *Accès à la justice juvénile* (2007), *Diagnostic centraméricain des articles 37 et 40 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies* (2009), *La privation de liberté* (2010), *Effectivité des sanctions alternatives à la liberté et leur comparaison avec les sanctions appliquées par le système de justice des peuples autochtones* (2012).

Désiré Koukoui

M. Koukoui est diplômé en animation sociale de l'Université de Paris 7 et il a suivi plusieurs formations de haut niveau en droit et protection de l'enfant.

Il a été Directeur des actions et projets du Bice en Côte d'Ivoire de 1996 à 2011 et depuis 2011, il est Président du Conseil d'Administration de Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), organisation affiliée au réseau Bice.

Membre de plusieurs organes de protection de l'enfance en Côte d'Ivoire et en Afrique, M. Koukoui est à l'initiative de la création de différents réseaux thématiques de défense des droits de l'enfant dont la Fondation pour l'enfance en Côte d'Ivoire, le Forum des ONG d'Aide à l'Enfance en Côte d'Ivoire, le RITTE, réseau sur la traite des enfants, le REDER, réseau pour enfants de la rue, le RIEHCI, réseau des institutions pour enfants handicapés de Côte d'Ivoire et le RIVES, réseau ivoirien de lutte contre les violences sexuelles.

M. Koukoui a participé à de nombreuses études et contribué à la rédaction de plusieurs rapports sur la situation des droits de l'enfant en Côte d'Ivoire.

Jordi Burcet i Sole

M. Burcet i Sole est licencié ès géographie et histoire, mais il a dédié les 27 dernières années de sa vie professionnelle à l'éducation spécialisée, notamment l'éducation en milieu ouvert avec des adolescents et des jeunes en conflit avec la loi.

Il a fait partie des équipes des délégués d'assistance aux mineurs dans l'exécution directe de mesures alternatives à l'emprisonnement auprès du Tribunal des mineurs de Barcelone : liberté surveillée, déroulement d'activités d'intérêt communautaire,... Il a ensuite également participé à la mise en œuvre de programmes de médiation avec les mineurs et de mesures pénales alternatives avec les adultes.

Depuis 2008, M. Burcet Solé coordonne un groupe de professionnels techniques en milieu ouvert.

PROPOSITIONS DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS

Abraham Bengaly

M. Bengaly est docteur d'Etat en droit, MBA en administration et diplômé en droits fondamentaux, droit international de l'environnement et droits des affaires.

Depuis janvier 2013, il est coordinateur national du Programme conjoint des Nations unies d'appui à la promotion des droits de l'homme au Mali (PDH). De 2011 à 2012 il a exercé la fonction de Secrétaire général des Services du Médiateur de la République et de 2009 à 2011 celle de Directeur de cabinet du Médiateur de la République.

M. Bengaly est président de l'Observatoire des Droits humains et de la Paix au Mali (ODHP-Mali), président du Bureau national catholique de l'enfance du Mali, membre du Conseil d'Administration de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH) et membre du Groupe de travail de l'Organisation internationale de la Francophonie sur les droits de l'enfant.

En 2010, il a collaboré à l'*Etude sur les évolutions dans l'exercice des missions des institutions nationales de médiation depuis l'adoption de la Déclaration de Bamako dans l'espace francophone* ainsi qu'à l'*Evaluation de la mise en œuvre des conventions n°138 et n° 182 de l'OIT par les structures chargées de l'enfance et de l'éducation au Mali*. Précédemment son expertise a été également sollicitée, entre autres, pour une étude relative à l'institutionnalisation d'un défenseur des enfants au Mali et une étude sur les forces et faiblesses du système des Nations unies au Mali en matière des droits humains.

Norberto Liwski

M. Liwski est médecin-pédiatre social et, de 2003 à 2007, il a occupé le poste de Vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Président de Défense des Enfants International – Argentine, il est actuellement Directeur exécutif de l'Observatoire social législatif de la chambre des députés de la province de Buenos Aires et Professeur associé auprès de la Faculté des sciences sociales (Chaire droits de l'homme et culture la paix) de l'Université de Buenos Aires. M. Liwski est aussi titulaire de la Chaire « Politiques publiques de l'enfance » de l'Université Tres de Febrero, de la Chaire « Droits de l'homme et participation citoyenne » de l'Université nationale del Noroeste ainsi que Président du Comité pour la défense de la santé, l'éthique et les droits de l'homme.

INTERVENTION DE CLÔTURE

Jean-Louis Daumas

M. Daumas a intégré l'Education surveillée en 1978 comme élève-éducateur. Il est titularisé au Centre d'orientation et d'action éducative (COAE) de Villeneuve-la-Garenne, où il a exercé d'abord en hébergement puis en milieu ouvert.

En 1985, il a rejoint l'Administration pénitentiaire en qualité de directeur de service. D'abord directeur adjoint du Centre de détention de Melun en 1986, il a été ensuite Directeur du Centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis de 1989 à 1994.

En partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT), la direction de la Jeunesse et des Sports et la Fédération française de la montagne et de l'escalade, il a mené une action fondée notamment sur la pratique d'activités sportives de pleine nature à l'occasion de permissions de sortir octroyées par l'autorité judiciaire.

Nommé directeur de la Maison d'arrêt de Loos-les-Lille en 1994, il y a pour la première fois fait venir l'orchestre national de Lille. De 1997 à 1999, il a été membre du Conseil d'orientation du Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (GELD). Il est nommé Directeur du Centre pénitentiaire de Caen en 1999.

C'est en 2003 que M. Daumas a rejoint son administration d'origine en qualité de Directeur régional de la Police Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Picardie. Il a été nommé parallèlement en 2004 chef de projet chargé du cahier des charges des services éducatifs en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) et en quartiers des mineurs.

Il est devenu Directeur général du Centre national de formation et d'études de la PJJ de Vaucresson en décembre 2007, pour ensuite installer l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix en 2008. Durant cette période, il a participé aux travaux de la commission présidée par le recteur Varinard refondant la justice pénale des mineurs ainsi qu'au Comité d'orientation restreint, en charge de contribuer à l'orientation des travaux « d'élaboration du projet d'une grande loi pénitentiaire ».

En juillet 2009, Michèle Alliot-Marie, ministre d'Etat, garde des Sceaux, l'a appelé à son cabinet en le nommant Conseiller chargé des mineurs, des victimes et de l'accès au droit. Il a conservé les mêmes attributions auprès de Michel Mercier, ministre de la Justice et des Libertés.

Il est nommé directeur de la PJJ lors du Conseil des ministres du 27 avril 2011.

M. Daumas est chevalier de la légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite.